



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

Le directeur général

Paris, le **24 AVR. 2017**
N° *2022* /ANSSI/SDE

QUALIFICATION AU NIVEAU ELEMENTAIRE

GUNNEBO SMI version CSPN_01-01

GUNNEBO ELECTRONIC SECURITY

Pièces constitutives de la décision de qualification :

Fiche 1 : Description du produit (page 2).

Fiche 2 : Conditions et limites de la qualification (page 3).

Fiche 3 : Base documentaire de la qualification (page 4).

Eu égard au rapport de certification [5], et conformément au processus de qualification [1], l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information atteste que **la solution GUNNEBO SMI version CSPN_01-01 atteint le niveau de qualification élémentaire**, sous réserve du respect des conditions d'utilisations et limites présentées en fiche 2.

Cette qualification est valable pour une durée de trois ans. Elle pourra être prolongée par la mise sous surveillance du produit certifié.

Guillaume POUPARD
Directeur général de l'Agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information



Fiche 1

Description du produit.

Désignation et versions

Le produit qualifié est la solution « GUNNEBO SMI, version CSPN_01-01 » développée par *GUNNEBO ELECTRONIC SECURITY*.

Présentation générale

La solution GUNNEBO SMI est une solution de contrôle d'accès physique. Elle offre des fonctions de sécurisation des communications entre ses composantes, de chiffrement du code PIN utilisateur et de gestion des alarmes.

Elle se compose de trois types d'équipements :

- un lecteur de badges RFID, permettant la récupération des informations d'identification et éventuellement d'authentification¹ ;
- un contrôleur d'accès commandant les mécanismes d'accès du site en fonction des données reçues des lecteurs ;
- un concentrateur d'accès servant de passerelle de communication entre les contrôleurs et le serveur de gestion, situé dans le réseau client.

¹ Utilisation d'un code PIN dans le cas présent.

Fiche 2

Conditions et limites de la qualification.

Conditions

- C1.** Les restrictions d'usage figurant aux chapitres 2.3.8.2 ; 2.3.8.4 et 3.2 du rapport de certification [5] doivent être respectées, à savoir :
- les composants du produit et son environnement, ainsi que leurs câblages, doivent être protégés physiquement². L'accès à ces éléments doit être réduit au strict minimum ;
 - l'ensemble des processus de configuration, d'exploitation et de maintenance doit être régulièrement audité. Les intervenants doivent être correctement formés ;
 - l'architecture de déploiement doit être conçue avec précaution, en s'appuyant si nécessaire sur l'expertise de *GUNNEBO ELECTRONIC SECURITY* ;
 - le « Manuel de mise en conformité CSPN » doit être appliqué [6] ;
 - les guides [7] [8] et [9] doivent être mis en œuvre ;
 - des mesures physiques, telles que l'emploi de locaux à accès restreint, pour la protection du SMI Serveur³ servant à la gestion des alarmes, à l'initialisation et à la configuration du produit doivent être mises en place.

² Les lecteurs étant en zone publique, le niveau de sécurité physique peut être différent de celui des autres composants.

³ Cet élément n'est pas inclus dans le périmètre de la qualification.

Fiche 3

Base documentaire de la qualification

- [1]. Processus de qualification d'un produit, version 1.0 du 06 janvier 2017. Disponible sur <http://www.ssi.gouv.fr>.
- [2]. [DECRET_RGS] Décret n°2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr>.
- [3]. Cible de sécurité CSPN SMI - Identification, authentification pour le contrôle des accès physiques, Référence : AOY002; version 4-2 de septembre 2016.
- [4]. Rapport technique d'évaluation CSPN GUNNEBO-SMI – Dispositif d'identification SMI, référence : OPPIDA/CESTI/GUNNEBO-SMI/RTE/1.1 du 09 février 2017.
- [5]. Rapport de certification ANSSI-CC-2017/03 du 02 mars 2017.
- [6]. Manuel de mise en conformité CSPN référence : A0U565, version 01 de septembre 2016.
- [7]. Chiffrement et authentification des communications – SMI Server référence : A0I542B.
- [8]. Guide de configuration SMI référence : A0U562A.
- [9]. Guide d'utilisation SMI référence : A0U563A.